

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 140 (1995)
Heft: 9

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisse

Concours d'armée 1995

La Fête fédérale de tir s'est ouverte avec un concours d'armée. Près de 10 000 tireurs ont pris part à une épreuve de sélection; 2000 se retrouvaient à Thoun pour se mesurer à 300 et à 25 mètres. Dans son allocution, le chef de l'instruction a relevé l'importance du tir hors service comme moyen d'instruction.

Soulignons que la mise sur pied d'une telle manifestation ne serait pas possible sans le soutien de l'armée, en l'occurrence la Division de campagne 3, à qui on doit une bonne part du succès de ce 53^e Tir fédéral.



L'équipe de la Geb Füs Kp II/36, champion à 300 m. (Service photographique de l'armée).

Brochures modernes pour les recrues

Le Groupement de l'instruction vient d'éditer une nouvelle série de brochures destinées aux conscrits. De présentation moderne, elles leur permettent de trouver rapidement une information ciblée et succincte sur les thèmes du recrutement, de l'entrée en service, de l'avancement, de la coordination études et armée, ainsi que de la profession et du service militaire. Cette initiative vient compléter le *Bréviaire 95*, condensé et explication du *Règlement de service*. Ces brochures peuvent être obtenues à l'OFCIM, sous les numéros de formulaire

95.31 f, 95.35 f, 95.36 f, 92.55 f et 92.56 f.

Optimisation du sauvetage par hélicoptère

Le DMF et la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) ont conclu un accord qui définit les modalités d'une pratique du sauvetage établie depuis trois ans déjà. L'évacuation et le transport vers les hôpitaux de militaires, victimes d'un accident ou atteints d'une maladie grave, sont prioritairement assurés par les moyens ultra-modernes de la GASS. Les moyens de sauvetage par voie aérienne de l'armée assureront des transports secondaires ou d'appui, au profit de la GASS et de la population civile, pour des sauvetages, des évacuations et des interventions en cas de catastrophe.

Collaboration austro-suisse

Une collaboration austro-suisse existe pour la modernisation du *M-109*. Outre l'acquisition commune de certains composants, ce qui réduira les coûts, notre pays effectuera à Thoun des mesures techniques de tir sur le *M-109* autrichien. En échange, l'Autriche permettra à la Suisse d'effectuer des essais de tir sur son territoire.

Etranger

Aviation: salon du Bourget

Bien qu'ayant annoncé la livraison du premier «kit» *F/A-18* à la Suisse pour décembre, McDonnell Douglas a été en mesure d'avancer ce délai au mois d'août. La Finlande a reçu ses premiers avions en juin déjà. D'autre part, le modèle *E/F*, dernier né des *F/A-18*, devrait effectuer son premier vol fin décembre.

Le chasseur furtif de Lockheed Martin, le *F-22*, conçu pour être supérieur à tous les chasseurs actuellement offerts sur le marché, sera vraisemblablement mis en vente dès l'an prochain. L'avion, lui, ne prendra l'air qu'en 1997 et ne sera pas opérationnel à l'USAF avant 2004. Lockheed s'efforce d'obtenir le feu vert des autorités américaines pour une vente sans restriction de cet avion, ce qui rendrait «publique» la technologie furtive.

L'entreprise genevoise Jean Gallay SA a signé un contrat avec Allied Signal Aerospace pour la production de pièces de réacteurs. Il est à souligner que les contacts avec ASA ont été rendus possibles par McDonnell Douglas Aerospace, une firme avec laquelle Jean Gallay SA collabore depuis l'acquisition par notre pays du *F/A-18*.

La firme américaine Garmin a annoncé le lancement sur le marché d'un



Garmin International.

nouveau récepteur GPS, destiné en priorité aux pilotes. Guère plus grand qu'une télécommande de télévision, le *GPS 90* ne pèse en outre que 284 grammes. Il permet de stocker 250 «waypoints» en plus de 20 plans de vol à 30 «waypoints» chacun. L'appareil est conçu pour être

plus simple d'emploi que les GPS actuellement sur le marché; il se négocie à 799 dollars.

HELIOS, le satellite militaire européen

La guerre du Golfe a confirmé que les Européens

dépendaient de la capacité de transport aérien des Etats-Unis ainsi que de leur observation satellite. Le programme *Helios*, lancé sous l'impulsion de la France, est le fruit d'une collaboration européenne entre trois partenaires ayant une fenêtre sur la Méditerranée: France, Italie et Espagne. L'UEO, via son centre d'exploitation de Torrejon, pourra aussi disposer d'images prises par le système *Helios 1* qui couvrira l'ensemble du globe avec des prises de vue à haute résolution, complétant avantageusement le créneau déjà occupé par le satellite civil *SPOT*, lequel ne permet pas d'enchaîner les prises de vue.

Les maîtres d'œuvre du satellite sont Matra Marconi Space pour la DME et la Direction des missiles et de l'espace au sein de la Délégation générale de l'armement. Le développement futur de *SPOT* profite largement du programme *Helios*, puisque les deux systèmes sont montés sur la même plate-forme. L'ensemble de prise de vue est un produit Aérospatiale.

En ce qui concerne la commande du satellite et la réception des images, deux réseaux sont mis en place, le Centre de mise et de maintien à poste, stationné à Toulouse, et un réseau d'utilisateurs, avec trois centres principaux *Helios* et trois centres de réception des images, installés dans chaque pays, et reliés entre eux. Le cœur du système est basé à Creil où

une présence internationale garantit la liaison entre les différents partenaires du programme. Le rôle leader de la France dans le projet *Helios* ne doit pas surprendre. Il s'inscrit dans la ligne du *Livre blanc* publié l'an passé, et fera de notre voisin la troisième puissance spatiale militaire et la première européenne.

La météo sur ordinateur

WeatherTrac Industries, qui produit des stations météo portables en liaison avec le réseau de satellites météo américain, vient de lancer un nouveau système pour PC 486 et Pentium basé sur Windows, le «High Resolution Weather Satellite Imaging System». En plus de la situation météo, le système mesure également la température au sol. Son exploitation simple est compréhensible pour tout utilisateur de Windows. L'illustration montre une vue de l'écran ainsi qu'une situation météo dans le secteur Yucatan-Cuba.

Révision totale de la loi sur le matériel de guerre: délicat!

La Société suisse des constructeurs de machines (VSM) s'interroge sur la pertinence d'une révision de la loi de 1972 sur le matériel de guerre. Celle-ci pourrait en effet avoir des conséquences aussi désastreuses pour nos industries

d'exportation que l'initiative pour l'interdiction des exportations d'armement.

La loi actuelle est jugée suffisamment restrictive par les industriels qui estiment qu'un durcissement irait à l'encontre des efforts de revitalisation de notre industrie et lui coûterait 1,5 milliard de francs par an, soit 7500 places de travail. La révision totale menace, quant à elle, 15000 places. La portée d'une interdiction irait bien au-delà, d'autant plus qu'aujourd'hui il est difficile de différencier des produits civils et militaires, dans les domaines de l'optique, des moyens d'instruction, de l'industrie des machines ou encore du textile, civils et militaires recourant aux mêmes produits!

Si une telle révision s'avérait absolument nécessaire, la Société suisse des constructeurs de machines demande que les conditions fixées à l'industrie suisse soient les mêmes que celles imposées à l'industrie européenne, non pas dans les termes légaux, mais dans les effets induits par les directives. Il serait faux de placer notre industrie dans une situation encore plus difficile par rapport à ses concurrents européens et mondiaux. L'interdiction totale de l'exportation des produits dits «dual use», c'est-à-dire à application militaire et civile, serait lui porter un coup fatal.

S.Cz.